CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102673** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Raison sociale : CESARINI ANTOINE ET FILS

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

105 CHEMIN DES BASTIONS
06370 MOUANS-SARTOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES 384160081

Siret : 384 160 081 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9131851-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 106324274 P 0014

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 106324274 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 92 28 02 00 **Fax :** 04 92 28 08 52

Portable : 06 13 26 13 25

Responsabilité légale :
CESARINI ALAIN GÉRANT

Site Internet : http://www.maconneriecesarini.fr

E-mail : contact@cesarini06.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 834 974 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)		09/12/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	7	10/12/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		29/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102673** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE **07/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES 384160081

Siret : **384 160 081 00012**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 9131851-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 106324274 P 0014

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 106324274 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **CESARINI ANTOINE ET FILS**

105 CHEMIN DES BASTIONS
06370 MOUANS-SARTOUX

Téléphone : 04 92 28 02 00 **Fax :** 04 92 28 08 52
Portable : 06 13 26 13 25

Site Internet : http://www.maconneriecesarini.fr
E-mail : contact@cesarini06.fr

Responsabilité légale :
CESARINI ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	09/12/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	29/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.